

Produits des colonies israéliennes, la France se prononce pour l'étiquetage mais s'abrite derrière l'UE

23 avril 2013



Paris, le 23/04/2013

Dans une lettre adressée le 11 avril à M^{me} Catherine Ashton, 13 pays européens, dont la France, demandent l'étiquetage des produits des colonies israéliennes. La Plateforme des ONG françaises pour la Palestine se félicite de cette prise de position mais rappelle que la France peut, comme la Grande Bretagne en 2009, prendre cette décision de manière indépendante.

La France s'est jointe à 12 pays pour demander à la Haute Représentante de l'Union pour les Affaires

étrangères que « nos consommateurs ne soient pas trompés par de fausses informations et d'être en cohérence avec une politique constante de l'UE concernant les colonies israéliennes dans les territoires palestiniens occupés ». Cette prise de position est un développement important pour le respect des droits des Palestiniens et dans le sens d'une politique européenne plus en cohérence avec ses propres déclarations : au-delà de la dénonciation répétée de l'illégalité des colonies israéliennes en territoire palestinien occupé, des mesures concrètes peuvent être mises en place par l'Union européenne et ses Etats membres.

Au niveau européen, l'étiquetage des produits des colonies nécessitera toutefois un long processus législatif. Par ailleurs, les 13 pays qui ont interpellé Catherine Ashton n'indiquent pas la portée que devra avoir cet étiquetage, ni le type de produits concernés. Il est certain que tous les produits issus des colonies devront être étiquetés, pas seulement les produits alimentaires et cosmétiques.

La France, comme l'a fait la Grande Bretagne en 2009, peut agir de manière indépendante en proposant aux grandes enseignes françaises une directive demandant l'étiquetage différencié. C'est le sens de la campagne engagée par la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine en direction des parlementaires français.

L'étiquetage différencié ne représente pas la seule mesure possible. Les gouvernements européens devraient interdire l'importation de produits des colonies, qui est une mesure légitime. Nos gouvernements, dont le gouvernement français, ont des devoirs au regard du droit international, notamment celui de ne pas reconnaître une situation illégale ou de ne pas participer au maintien de cette situation.

Contact presse :

Maxime Guimberteau

01 40 36 41 46

contact@plateforme-palestine.org

• Emplacement : [Vous êtes ici](#) : [Accueil](#) > [Espace presse](#) > [Communiqués](#) >

• Adresse de cet article :

<https://plateforme-palestine.org/Produits-des-colonies-israeliennes-la-France-se-prononce-pour-l-etiquetage-mais>